

*Chômage dans l'industrie minière*

nous n'avons pas d'objection à l'amendement du point de vue de la procédure ou du fond.

[Français]

**M. Gilles Caouette (Témiscamingue):** Monsieur le président, j'ai écouté avec intérêt les discours qui viennent d'être prononcés sur la motion du Nouveau parti démocratique. Je tiens à féliciter ce parti d'avoir mis en discussion un sujet aussi important. Par contre, je dois dire que je suis étonné de constater avec quelle légèreté l'honorable ministre des Finances (M. Chrétien) a pris conscience de cette motion et en a parlé. Il admet volontiers qu'on a un problème dans le domaine minier.

En 1974, 1975 et 1976, comme il l'a signalé, les choses allaient peut-être mieux qu'elles vont aujourd'hui, mais on sentait chaque année une dégradation continue dans le domaine minier. Chaque année on avait une restriction additionnelle. Chaque année on réduisait le potentiel de la main-d'œuvre au point où aujourd'hui, par un soubresaut, dans le secteur comme celui d'INCO, à Sudbury, on a une perte soudaine de 3,000 à 4,000 emplois.

Lorsque le ministre des Finances dit que cela dépend de l'extérieur si ça fonctionne mal au Canada, je dirai que cela dépend du ministre et de ses collègues parce que le ministre et ses collègues avec la ribambelle de fonctionnaires, d'économistes et de statisticiens payés à gros salaires n'ont pas été capables d'analyser la situation et de prévenir le problème qui nous confronte présentement.

On disait lors du discours du trône que je cite encore une fois, je l'ai signalé dans le passé, et je le cite encore: «... que les taux de chômage et d'inflation montrent clairement que les méthodes économiques d'une époque moins complexe ne conviennent plus aujourd'hui...». Cela était dans le discours du trône. On s'en rend compte et qu'est-ce que le ministre a à suggérer dans le problème des mines présentement? Absolument rien! Ah! rire des autres, essayer de dénigrer les autres partis, il est capable de le faire, mais arriver avec une suggestion valable, non! Il admet que des réductions de taxes et des subventions ont été accordées à des entreprises minières et à des entreprises multinationales, et l'on s'est rendu compte—tout le monde se rend compte de cela—que les compagnies au lieu de fonctionner au Canada au lieu de chercher à accroître leur production chez nous en aidant ou en investissant dans l'industrie secondaire, on a pris ces montants d'argent et les surplus de profits pour les investir dans d'autres pays, et finalement se faire concurrence à nous-mêmes au Canada au point de réduire et de détruire nos emplois chez nous.

● (1642)

Si le gouvernement avait été le moins intelligent dans le passé, ou si du moins il pouvait le devenir un peu plus aujourd'hui, les subventions et les réductions de taxes accordées à ces compagnies-là devraient au moins être en fonction d'un réinvestissement dans le secteur secondaire chez nous, de façon à ce que nous puissions nous servir du secteur primaire pour obtenir les minerais pour les transformer chez nous, faire une production industrielle chez nous et y créer des emplois.

Le ministre suggère aux mineurs présentement de se chercher un autre emploi, d'accepter la mobilité de main-d'œuvre. Il pousse le cynisme à aller jusqu'à suggérer aux mineurs de se diviser les heures de travail, de réduire leurs salaires et de répartir cela sur une base semestriel de quatre jours. Le

[M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre).]

gouvernement crée le problème, puis après cela, il dit aux ouvriers: Bien c'est à vous autres d'absorber le problème, c'est à vous autres de vous entendre entre vous. J'aimerais voir les mineurs venir faire une division de temps et de salaire avec le ministre des Finances pour savoir si celui-ci accepterait cela, puis s'il l'acceptait qu'il le dise donc et qu'il le fasse donc présentement avec les mineurs au lieu de leur suggérer cela! La mobilité d'emploi! Alors que l'on parle de décentraliser pour permettre à des gens dans des régions périphériques de conserver des emplois. Je reviens encore sur l'attitude du gouvernement: Pourquoi le gouvernement n'a-t-il pas obligé les compagnies par les redevances qu'on leur accordait et des diminutions de taxes, pourquoi n'a-t-il pas obligé les compagnies à faire une industrie secondaire là où il y avait des mines? Le Nord-Ouest québécois n'est pas différent! Aujourd'hui nous avons la Noranda Mines dans le Nord-Ouest québécois qui n'exploite plus de minerais. La Noranda Mines est aujourd'hui une simple fonderie qui dépend de la section Horne à Noranda et directement de l'exploitation d'autres mines dans le pays. Aujourd'hui, même si cette compagnie a dû réduire son personnel, elle maintient quand même un millier d'employés, mais elle est obligée de se battre avec la concurrence de pays étrangers, non pas sur la valeur ou sur le coût de production de la raffinerie ou du raffinage, non, mais sur le coût de transport pour apporter le matériel à sa fonderie, alors qu'il y a des mines dans l'Ouest canadien. Cela leur revient meilleur marché d'envoyer leurs produits se faire raffiner au Japon, parce que le coût du transport par bateau est meilleur marché; on envoie cette production-là pour être raffinée au Japon, puis le gouvernement ne trouve rien à faire pour limiter cela et permettre à nos raffineries de raffiner la production qui a été faite chez nous. On laisse faire cela.

Je réclamaïs dernièrement que le ministre des Transports (M. Lang) s'occupe à obtenir non pas des subventions aux mines, non, mais des prix spéciaux pour le transport du minerai à nos raffineries pour permettre justement de conserver des emplois. On attend encore les réponses. Le gouvernement n'est pas vif à donner des réponses dans ce temps-ci. Alors que les mines sont obligées et ont été obligées, à cause des coûts, des avantages sociaux, par exemple, d'absorber une augmentation de 21 p. 100, à cause des coûts de l'environnement qui n'existaient pas dans le passé, les raffineries ont été obligées d'augmenter jusqu'à 10 p. 100 de leurs coûts de production, l'investissement ou le coût de production à l'environnement, pour investir dans l'environnement. Ce sont des coûts réels qui sont absorbés par ces mines-là, par ces raffineries-là, et le gouvernement, lui, les force indirectement à s'impliquer davantage dans ces milieux-là, mais on ne permet pas en retour, autre que par un contrôle de taxes, un contrôle double de taxes. On ne leur permet pas, justement à cause de ces contrôles-là, d'être réellement des administrations positives. Là où il y a une «cenne» à faire, le gouvernement y va! Il surtaxe, puis après cela, il taxe en double dans certains cas, alors qu'on sait très bien que les redevances devraient être au niveau provincial, et non pas au niveau fédéral, que la taxe directe devrait, selon la Constitution canadienne, être au niveau des provinces et non du gouvernement fédéral.

● (1652)

On sait que le gouvernement fédéral s'est immiscé dans ces droits de taxation-là, et aujourd'hui cela crée un problème à